

Madame, Monsieur,

En cette période de nouveau confinement, comme en toute période de crise (exemple : canicule), la ville de Tomblaine et son CCAS utilisent leur registre des personnes vulnérables pour garder un lien avec vous. La tenue de ce registre est prévue par la loi. Vous en avez été souvent informés mais il n'est pas trop tard pour vous faire recenser, si cela n'est pas fait.

Si vous êtes une personne âgée ou malade ou isolée et que vous vous sentez vulnérable, il n'est jamais trop tard pour vous faire recenser par simple coup de téléphone auprès du CCAS de la ville de Tomblaine au 03.83.21.06.07.

Nous prendrons de vos nouvelles, nous vous téléphonerons et si nécessaire nous vous rendrons visite pour vous aider.

Par ailleurs, la ville de Tomblaine lance un nouvel appel à participation : vous souhaitez être « voisin bienveillant », contactez-nous au 03.83.21.06.07.

Un voisin bienveillant est une personne attentive dans sa rue ou dans son quartier pour repérer des personnes qui pourraient être en difficulté. Le voisin bienveillant contacte alors le CCAS, et, muni d'une lettre du Maire, pourra aller rendre visite à la personne en détresse pour lui porter assistance.

Un grand merci à vous.

